

 03-04 octobre 2019, à LYON
18-19 juin 2020, à LYON

 2 jours (09h00-17h00)

Référence : LY13

Modalité d'intervention

 Inter 800 €

 Intra Devis sur demande

 Blended learning

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Santé



VOUS ÊTES

Membre de la direction et personnel susceptible d'assurer des gardes de direction en établissement de santé.



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Appréhender** l'environnement juridique de la garde de direction et faire face efficacement aux principales situations susceptibles de survenir à l'occasion d'une garde en établissement de santé.




LES PLUS

- ✓ **Le + digital : module e-learning inclus « Principes généraux de la responsabilité pénale en établissement »**
- ✓ Une formation construite autour de cas concrets rencontrés en garde.
- ✓ Les cas pratiques, mises en situation et échanges favorisés tout au long de la formation
- ✓ Des annexes complètes recensant tous les sources réglementaires et jurisprudentielles citées



CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)4.72.75.58.03

 information.neeria@relyens.eu

 www.neeria.com



PROGRAMME

1 – L'environnement juridique de la garde de direction

- Personnels habilités à participer aux tours de garde
- Rôle, pouvoirs et responsabilités de l'administrateur de garde
- Rapport et revue de garde

2 – Le quotidien d'une garde de direction

Echanges autour de la présentation de situations susceptibles de survenir à l'occasion d'une garde de direction.
Pour chaque thématique abordée : analyse de cas concrets, mises en situation pratique

- L'admission et le séjour hospitalier
 - Admission en urgence, en surnombre,
 - Admission d'une personne en état d'ébriété,
 - Demande d'anonymat, de confidentialité,
 - Admission d'une personne souffrant de troubles mentaux,
 - Prise en charge des personnes détenues (soins somatiques et psychiatriques),
 - Prise en charge d'un majeur protégé, d'un patient mineur (modalités d'admission, consentement et refus de soins, sortie),
 - Refus de soins, sortie contre avis médical, et sortie à l'insu du service,
 - Découverte d'une arme, de drogue,
 - Accès des journalistes, notaires et autres visiteurs.
- Le décès
 - Gestion des situations de fin de vie,
 - Mort périnatale,
 - Mort violente ou suspecte,
 - Formalités administratives liées au décès,
 - Transport du corps,
 - Réalisation des autopsies,
- L'intervention des services de police
 - Auditions, réquisitions, perquisitions et saisies.